

REOUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS 3-11 ans les MERCREDIS

Note d'Information aux familles

A compter du mercredi 13 mai, les accueils de loisirs communautaires* ré-ouvriront leurs portes.

Tout comme les établissements scolaires, la situation nous oblige à ré-organiser nos fonctionnements de façon à proposer un accueil dans des conditions sanitaires strictes.

Les capacités d'accueil sont revues et nous amènent à donner **un caractère prioritaire aux inscriptions réalisées par les parents considérés comme professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et aux parents actifs sans possibilité de télétravailler.**

L'accueil dans les structures sera réorganisé site par site en tenant compte des spécificités de chacun (aménagement des espaces d'accueil, sens de circulation, ...).

Néanmoins, sur chaque site, au-delà de leurs missions, les équipes de direction et d'animation ont veillé et veilleront à :

- Organiser les accueils par espace et par groupe de 10 enfants maximum,
- Matérialiser des espaces d'accueil pour les familles,
- Réorganiser les locaux et matériels de manière à permettre le respect des mesures barrières et la distanciation : mobiliers, restauration, espace de repos...
- Repenser les activités proposées aux enfants, et l'organisation de celles-ci, pour limiter les échanges de matériels ou permettre leur désinfection aussi souvent que nécessaire,
- Porter de manière systématique un masque grand public (ensemble du personnel),
- Organiser régulièrement le nettoyage et la désinfection des surfaces, points de contacts, sols de tous les espaces,
- Mettre à disposition jeux et jouets (selon l'âge des enfants) qui seront nettoyés plusieurs fois par jour,
- Accompagner les enfants, de manière adaptée selon leur âge, dans la mise en place des gestes barrières.

Il est demandé aux parents de prendre connaissance des recommandations les concernant (ci-dessous et sur les sites d'accueil) et de bien vouloir les appliquer. Ainsi, la famille veillera à :

- Appliquer les gestes barrières, les expliquer à leur enfant,
- Surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant et prendre leur température avant l'arrivée à l'accueil de loisirs le matin (la température doit être inférieure à 37.8°C)**,
- Respecter l'organisation proposée sur le site : espace d'accueil des familles, distanciation, marquage au sol, horaires....

* Lamballe-Armor sites de Lamballe (Do'Minots et Mathurin Méheut) et Planguenoual, Erquy, Bréhand, Noyal, Pommeret, Hénansal, Pléneuf-Val-André, Plénée-Jugon, Quessoy et Hénon.

** Protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.